



FÉDÉRATION
DÉPARTEMENTALE
PÊCHE

Pêche extraordinaire

Compte rendu d'exécution d'opération
de pêche de sauvetage

**Pêche électrique du déversoir de l'étang réservoir du Petit Stock
Communes de Langatte et Kerprich-aux-Bois**

Date : mercredi 23 novembre 2016.

Objet : sauvetage des poissons retenus dans le déversoir.

Lieu : déversoir de l'étang du Petit Stock, communes de Langatte et Kerprich-aux-Bois.

Responsable de la maîtrise d'œuvre :

Voies Navigables de France – Direction Territoriale de Strasbourg – Unité Territoriale du CMR Saverne – Circonscription Hesse/Gondrexange – M. AUBRY Régis, Chef d'Equipe d'Exploitation Principale.

Responsable de l'exécution matérielle de l'opération :

Nom – Prénom : DOHET Florent.

Qualité : Chargé de Développement de la Fédération de la Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

Participants à l'opération :

Deux personnes de la FMPPMA57 : M^{elle} URIARTE Magali et M. DOHET Florent.
Huit bénévoles de l'AAPPMA de Sarrebourg.

Un agent de VNF.

Matériel de pêche utilisé :

Appareil de pêche à l'électricité Aigrette DREAM Electronique. Tension utilisée 226 V.

**Fédération de la Moselle de pêche
et de protection du milieu aquatique**

4, rue du Moulin 57000 METZ

Tél : 03 87 62 50 08 – Fax : 03 87 62 86 88

Courriel : federationpeche57@wanadoo.fr – Site : www.federationpeche57.fr

Etablissement déclaré d'utilité publique par l'article L434.4 du code de l'environnement

Agrément « Association éducative complémentaire de l'enseignement public »

Conditions de pêche :

Les conditions de pêche ont été bonnes, le niveau d'eau favorable à la réalisation de la pêche.

Résultats de la pêche :

Espèce	Quantité	Observations
Brochet	2 individus	
Sandre	≈ 85 individus	Présence d'une cinquantaine de juvéniles
Silure	19 individus	
Autres : ablette, brèmes, carassin, écrevisse américaine, gardon, grémille, perche, perche-soleil	≈ 80 kilogrammes	
Poids total	≈ 120 kilogrammes	/

Conclusions et remarques :

- Les informations relatives à l'organisation du chantier figurent dans le cahier de sécurité de l'appareil de pêche électrique.
- La pêche a été réalisée au moyen de deux anodes et d'épuisettes comportant une maille adaptée à la taille des sujets à capturer.
- Au vu des caractéristiques de la station et des résultats obtenus, les objectifs ont été atteints.
- Tous les poissons capturés ont été remis à l'eau dans l'étang réservoir du Petit Stock à l'exception des perches-soleil et écrevisses américaines (*Orconectes limosus*), détruites sur place.

Le chargé de développement



F. DOHET